



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

programmes

Question écrite n° 76808

## Texte de la question

M. Patrice Debray attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur l'enseignement des sciences économiques et sociales dans la réforme des lycées. L'enseignement de cette matière, à raison de 90 minutes hebdomadaires qui reste optionnelle en seconde, semble insuffisant à beaucoup de professeurs de sciences économiques et sociales. Étant donné l'absence de cette matière au collège et l'importance pour nos élèves de se former aux enjeux contemporains essentiels, il serait souhaitable que cette matière soit enseignée dès la classe de seconde. Compte tenu de ce qui précède, il souhaiterait connaître la place qu'il envisage de réserver à cette matière et ce dès le collège.

## Données clés

**Auteur :** [M. Patrice Debray](#)

**Circonscription :** Haute-Saône (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 76808

**Rubrique :** Enseignement secondaire

**Ministère interrogé :** Éducation nationale

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

## Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 20 avril 2010, page 4400

**Question retirée le :** 10 août 2010 (Fin de mandat)